

# CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS

Délibération n° 2025-13

## BUDGET EXECUTE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 26 mai à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale dans ses locaux à Besançon, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Rémi BASTILLE, Préfet du Doubs. Monsieur Paul MOURIER, Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte d'Or et Monsieur Romain ROYET, Préfet de la Haute-Saône, étaient excusés.

### Membres titulaires présents :

Christine Noëlle BAUDIN, Anne-Céline CARTIER, Fabrice CHAMBRE, Ana Maria COSTA, Jean-François COURTOY, Céline FLEURY-MATHIEU, Dimitri FOURNIER, Franck FRIQUET, Bénédicte GAUTHIER, François GROSPERRIN, Philippe GUERDER, Nicolas GUILLAUME, Laurent MAILLARD, Claude MARCONOT, Denis MILLERET, Marie-Manuela MORGADINHO, Thierry PETAMENT, Jean-Luc QUIVOGNE, Alain ROY, Damien SALVADOR, Sophie SANDRI, David SAUGIER, Damien TOURNIER.

### Membres titulaires excusés :

Ange ALEZ MARTIN, Xavier BERGELIN, Thierry BISIAUX, Eric BOUCHER, Christian-Thomas BURIEZ, Marie-Céline CAMPENET, Serge COUESMES, Olivier DUCRET, Sophie DUPUIS, Jérôme FAIVRE, Pascal FERRARI, Emilie FEUVRIER, Vincent GIRARDOT, David HATTON, Thierry JEANMART, Lydie MARONNE, Anne-Laure MERCIER, Carole MICHEL, Catherine PIRALLA, Sylvie RICHARD, Catherine ROUGET, Laurent SIFFERLIN.

Membres titulaires :	45
Membres présents :	23
Membres excusés :	22
Quorum :	23
Majorité absolue :	13



## Exposé des motifs

Vu la norme 4.12 du cadre d'Organisation Budgétaire, Comptable et Financière du réseau des CCI relative à l'adoption des budgets, approuvée par la Tutelle en date du 11 décembre 2024,

Considérant :

- La décision favorable du Bureau du 29 avril 2025,
- L'avis favorable de la Commission des Finances du 15 mai 2025,
- Les chiffres clés du Budget exécuté 2024 de la CCI Saône-Doubs ci-après :

Les chiffres clés sont :

Total des produits	9 234 338€
Total des charges	9 488 018€
<b>Résultat comptable</b>	<b>- 253 681€</b>
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>+398 803€</b>
Total des emplois en capital	2 681 814€
Total des ressources en capital (yc la CAF)	2 950 126€
<b>Résultat budgétaire</b>	<b>268 312€</b>
<b>Fonds de roulement net au 31 décembre 2024</b>	<b>2 066 560€</b>

Le résultat comptable de l'exercice 2024 s'élève à -253 681€.

Il est proposé que le résultat de l'exercice 2024 soit affecté de la manière suivante :

Report à nouveau : -253 681€

## Délibération

La Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs, réunie en Assemblée Générale :

- approuve le Budget Exécuté 2024 de la CCI Saône-Doubs tel que présenté ci-dessus,
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la CCI Saône-Doubs selon les informations mentionnées ci-dessus,
- valide l'inscription en perte des créances devenues irrécouvrables au cours de l'exercice 2024, représentant un montant total de 76 555.24€.



## Résultat du vote

---

Nombre de votants	:	23
Voix pour	:	23
Voix contre	:	00
Abstentions	:	00

Cette délibération « Budget exécuté 2024 » est adoptée à l'unanimité.

*Pour copie certifiée conforme.*

Fait à BESANCON, le 26 mai 2025

Jean-Luc QUIVOGNE,  
Président



Damien TOURNIER,  
Secrétaire

